



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Présents :

Mesdames	Messieurs
BABU Clarisse	ELPHEGE Serge
ROSSO Céline	SENELAS Yohann
BALLU Yvelise	

Absents excusés :

Mesdames	Messieurs

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 1^{er} Mars 2022

1	Organisation du vernissage
2	Communication externe
3	Cotisations
4	Questions diverses
5	
6	

La séance en visioconférence est ouverte à 20 h

POINT 1 : ORGANISATION DU VERNISSAGE

- **Logistique : matériel et humain**

Christophe, l'agent technique à la commune de Curzay, se charge de nous mettre à disposition le samedi 2 juillet, du tivolì de 10mx6m, qui est libre à cette date, pour accueillir le spectacle prévu.

Les tivolìs seront installés sur le parking du musée qui sera fermé au stationnement, à proximité de la galerie et du passage où le vernissage se déroulera.

Ces dispositions nécessitent les interventions suivantes :

- Combien de personnes faut-il pour monter les tivolis ? Seul , l'agent technique pourra le dire.
- Combien de personnes vont participer pour accomplir les différentes tâches que requiert cette manifestation ? Un CA est envisagé pour mobiliser les bénévoles.
- Le parking du Musée devra être fermé au public dès le vendredi 1^{er} juillet après-midi au plus tard, si c'est possible. Il semble que c'est plus complexe que dans l'absolu. Alors, au plus tard, le samedi bien avant 18heures. Il est convenu de demander au maire de le fermer, samedi 2 juillet dès 14heures. Les personnes qui se garent habituellement sur le parking du Musée devront être prévenues de sa fermeture.
 - Il appartient au maire de prendre un arrêté fermant officiellement le parking du Musée à partir du samedi 2 juillet à 14h jusqu'au dimanche matin à 10 heures.
- Prévoir par anticipation avec le maire, une signalétique adaptée pour conduire les visiteurs du Musée vers le parking de la mairie pour le stationnement pendant 1 à 2 jours maximum.

- **Concert :**

La Cie Gili Swing est disponible le 2 juillet. Elle est retenue pour le concert. Les artistes vont arriver vers 17heures, le temps de s'installer et de faire la balance. Les artistes interviendront pendant le vernissage en jouant un à 2 morceaux. Le concert doit durer 1heure.

Le buffet se tiendra au même endroit que l'an passé, entre l'atelier du Musée et la galerie Courants d'ART.

Après le spectacle , il faut prévoir 4 repas pour les musiciens

Déroulement du vernissage :

- 18h30 - Ouverture de la Galerie
- 19h00 – Vernissage avec discours et présence des artistes à proximité du Président et des élus. A l'issue des discours, temps de convivialité
- 20h00 ou 20h30 : Concert Gili Swing.

Buffet :

- Un prestataire s'occupera du buffet. Comme l'an passé, il sera confié à SEI, restaurant associatif de Saint Sauvant.
 - Le buffet se fermera juste au moment du concert.
 - SEI fournira les repas de l'après spectacle.

Buvette : Oui de principe pour une buvette modeste – A débattre

- La mise en place d'une buvette a fait l'objet de nombreux échanges.
 - Elle favorise les échanges avec les artistes et le public après le concert ; pour ce faire, il faut prévoir :
 - Déplacer le frigo
 - Des rallonges électriques
 - S'assurer de la puissance suffisante du compteur électrique qui sera sollicité.
 - SPAR peut nous fournir els boissons avec l'avantage de la reprise des invendus.

Repas avec les artistes : A débattre

Les musiciens et technicien ont demandé un repas à l'issue du spectacle. Il est proposé que els bénévoles dînent avec les artistes pour terminer la soirée et clore le temps de travail pour l'exposition.

En conclusion,

Il est convenu, pour cette seconde année, que le vernissage serait accompagné d'un buffet et après le concert, les bénévoles dîneront avec les artistes.

En 2023, à cette organisation qui devrait être rodée, s'ajoutera une buvette ou encore en faire deux événements différents. Une exposition et une soirée concert avec buvette un peu plus tard dans la saison.

POINT 2 : Communication

Outre, les affiches et flyers habituels, il est proposé de faire réaliser des mugs et des badges plastifiés pour chaque membre de Courants d'ART pour faciliter l'identification des organisateurs et bénévoles. Bien entendu, ces actions ont un coût :

- Flyers : 35€ TTC pour 5000 exemplaires
- Mug : 5,50 € TTC le mug
- Badge plastifié : 2 modèles sont proposés
 - o Badge plastifié simple (Tour de cou + badge) non floqué : 43 € TTC les 50 exemplaires
 - o Badge plastifié simple (Tour de cou + badge) floqué : 150 € TTC les 100 exemplaires.

Les membres du bureau ont donné un accord unanime sur les affiches et flyers, les mug au nombre d'une centaine et les badges simples.

Les affiches et les flyers devront être distribués., le moment venu. Il faudra des bénévoles pour cette action de communication.

La création d'une page facebook a été évoquée avec les 2 options qui s'offrent : Soit elle est rattachée à un compte privé, celui de Serge, soit elle est autonome avec la difficulté d'avoir rapidement des abonnés.

Yvelise doit voir avec le journal mensuel Le Tournesol, diffusé en Deux-Sèvres, pour publier en Juin/juillet, notre manifestation.

POINT 3 : Comptabilité

Seuls, 4 artistes retenus ont versé leur adhésion.

Il faut voir également avec les bénévoles pour le renouvellement de leur adhésion. Un conseil d'administration est prévu et ce sera à l'ordre du jour.

POINT 4 : Questions diverses

Reprendre tous les documents de l'an passé notamment le rétroplanning sur lequel nous pouvons nous appuyer pour notre manifestation 2022.

Diffusion également de la vidéo réalisée à partir de Mai 2022.

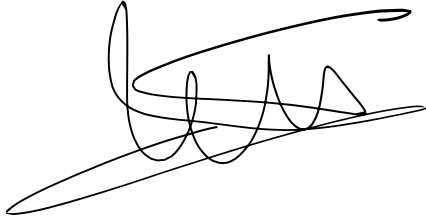
Le Conseil d'administration est fixé au 25 mars 2022 à 20h00 à la salle de l'Atelier à Curzay sur Vonne en présentiel avec à l'ordre du jour :

- Organisation du vernissage du 2 juillet 2022
- Organisation du concert
- Cotisations
- Statistiques sur le fonctionnement de l'association
- Budget prévisionnel

- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22heures

Le Président



Serge ELPHEGE

Le Secrétaire



Yvelise BALLU